COMMUNIQUE

Le Procureur du Tribunal de Grande Instance de Draguignan a décidé d'ouvrir une enquête judiciaire après un signalement de l'association ANTICOR concernant des irrégularités présumées dans l'attribution du marché public d'audit relatif aux renouvellements des installations portuaires « ECOBLEU » lancé par Philippe LEONELLI, Maire, qui est cité, ainsi que le Directeur Général des Services de la ville Patrice VECCHI.

A la lecture et l'analyse des documents de ce marché, obtenus non sans difficulté, notre groupe relevait un certain nombre de points en délicatesse avec la bonne administration d'une procédure de marché public. N'ayant pas accès à l'ensemble des documents nous ne pouvions qu'avoir des présomptions.

L'article paru ce jour dans Var Matin nous laisse sous le choc. Les faits incriminés semblent, en effet, gravissimes et les réponses apportées par les mis en cause bien légères.

A cette heure, et même si nous ne pouvons préjuger de rien, la présomption d'innocence s'appliquant à chacun, je déplore que notre commune soit l'objet d'une telle publicité à la veille de la saison estivale et je reste effarée et surtout peinée pour nos concitoyens et l'image de Cavalaire.

Nous sommes opposés à ce projet « pharaonique », totalement inadapté à notre station balnéaire, au budget démesuré qui a entrainé des augmentations de charges et de coûts inacceptables pour les cavalairois et les plaisanciers, et que nous dénonçons sans relâche depuis qu'il nous a été présenté en juillet 2016.

La justice va faire son travail et nous souhaitons que toute la lumière soit faite, au plus tôt, dans l'intérêt général de Cavalaire et des cavalairois.

Dans cette attente, il nous semblerait judicieux que ce marché soit suspendu.

Cavalaire sur mer le 15.03.2018

Annick NAPOLEON

Conseillère municipale

Maire Honoraire, de Cavalaire sur mer